

## Projet éolien

des communes d'Annelles, Ménil-Annelles, Ville-sur-Retourne



### LA PAROLE EST À VOUS

Il y a un an, nous venions à votre rencontre au travers d'un dépliant remis dans vos boîtes aux lettres et d'une campagne de porte à porte organisée sur 8 communes. Lors de cette campagne, nous avons contacté environ la moitié des foyers du territoire. Les sujets abordés ont été nombreux et variés. Les échanges ont notamment montré votre **conscience des enjeux de la transition énergétique et un accueil majoritairement favorable à notre projet**.

Ces échanges ont par ailleurs attiré notre attention sur plusieurs points requérant **toute notre vigilance, notamment le nombre d'éoliennes sur le territoire et l'occupation visuelle du paysage**.

### PRINCIPES D'IMPLANTATION RETENUS

**Tenant compte de vos retours**, nous avons défini les grands principes d'implantation de notre projet de manière à ne pas augmenter l'occupation visuelle dans les villages au regard des autres parcs éoliens du territoire.

#### Distance éoliennes - habitations accrue

Alors que la loi fixe une distance minimale aux habitations de 500 mètres et que le prochain Plan Local d'Urbanisme la porte à 1000 mètres, nous avons choisi d'implanter les éoliennes de notre projet à **plus de 1200 mètres des premières habitations**. Cette distance permet à la fois de proposer un recul visuel du projet mais aussi de diminuer significativement l'éventuelle gêne acoustique.

#### Limitation du nombre d'éoliennes

Nous étudions une vaste zone d'implantation. Toutefois, toujours avec pour objectif de ne pas accroître l'occupation visuelle depuis les villages, nous avons choisi de **limiter à 5 ou 6 le nombre d'éoliennes du projet**.

#### Définition de zones sans éoliennes

Considérant les projets déjà existants, nous avons défini des zones sans éoliennes (hachurées sur la carte au verso). Le respect de ces zones permettra de **préserver les vues depuis les villages proches** comme le montre les illustrations suivantes.

Illustration d'une implantation ne respectant pas la zone sans éolienne (exemple depuis Ménil-Annelles)

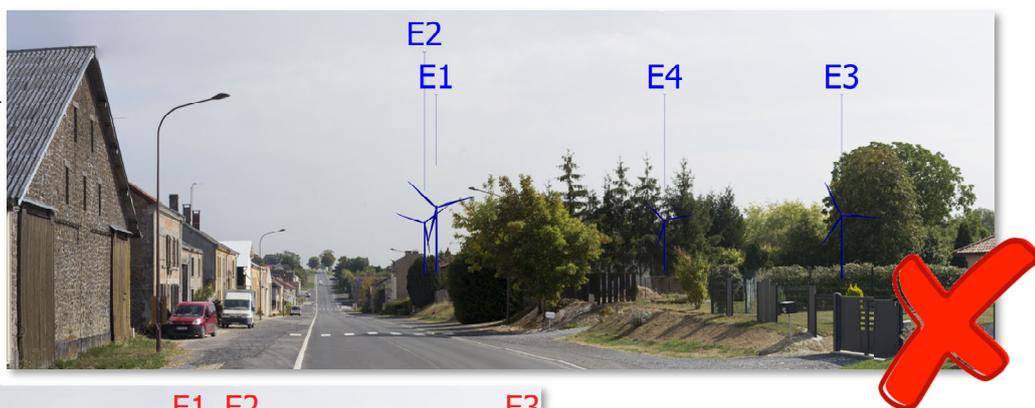
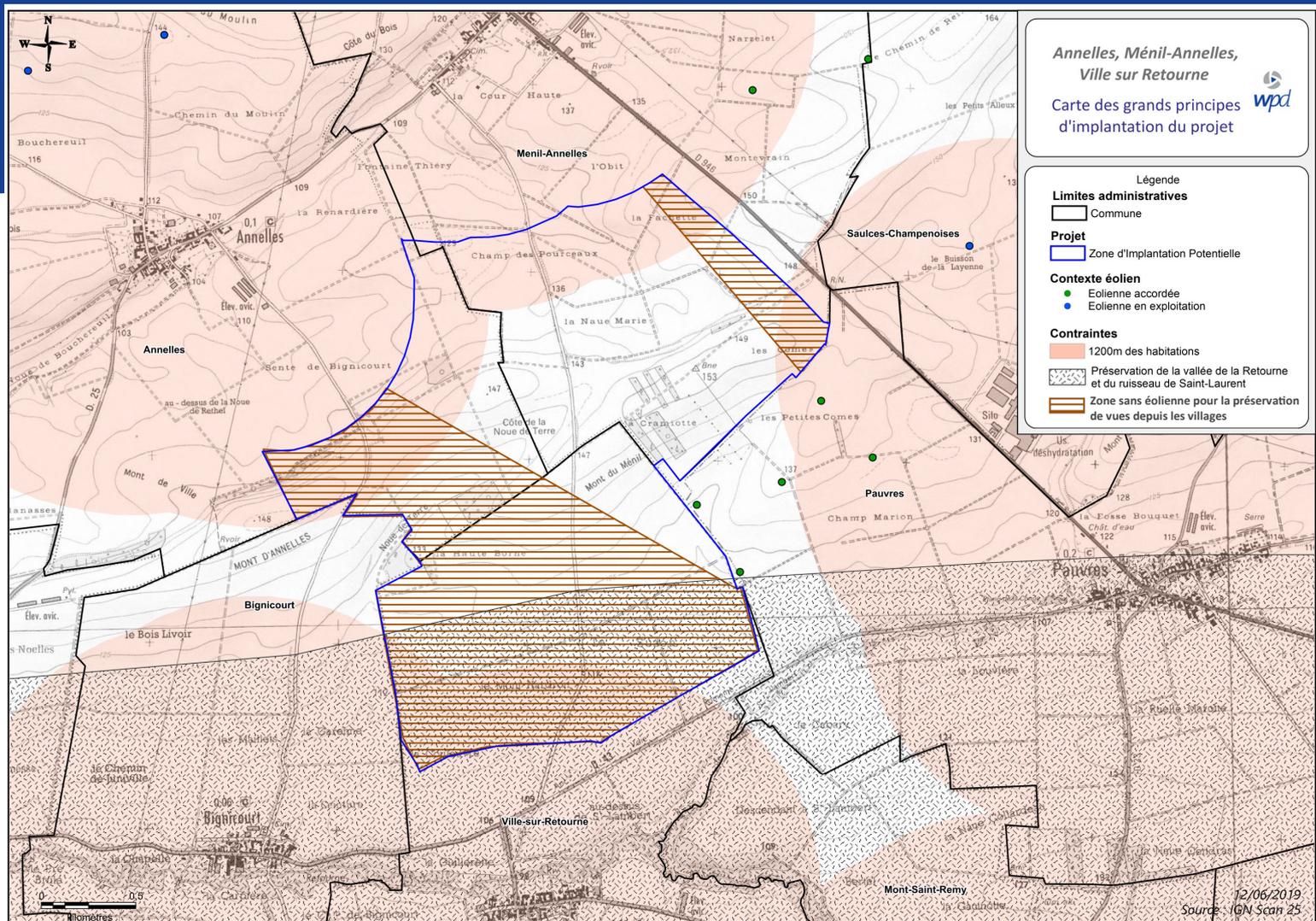


Illustration d'une implantation respectant la zone sans éolienne (exemple depuis Ménil-Annelles) :

Aucune éolienne n'émerge depuis la rue.  
Les éoliennes, représentées en couleur pour une meilleure lisibilité, sont ici masquées par la végétation





Les éoliennes du projet seront implantées dans les parties restées blanches au sein de la « Zone d'implantation potentielle ».

## DÉFINITION DES MESURES

En parallèle de notre projet éolien, des **mesures de compensation et d'accompagnement** seront mises en œuvre pour favoriser son intégration au territoire. Elles concerneront l'intégration paysagère, l'amélioration du cadre de vie, du patrimoine et de la biodiversité.

Ces mesures seront définies dans les prochaines semaines en étroite collaboration avec vos élus municipaux. Si vous souhaitez y contribuer, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos maires ou de wpd.

**Vincent Sordel - contact.est-rethelois@wpd.fr - 01 84 86 05 29**



Illustration d'un aménagement en cœur de village

Plantations de vivaces et installation de bancs

Pavés enherbés qui marquent la limite et valorisent l'entrée de l'église

Déplacement du panneau d'information touristique

Plantations en pied de mur qui rappellent le jardin de curé



# JEU - CONCOURS



## « BAPTISE TON PARC ÉOLIEN »

La société wpd Onshore France développe un projet de parc éolien sur les communes d'Annelles, Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne. Avant de solliciter les autorisations nécessaires à la réalisation de ce projet, nous souhaitons lui **attribuer un nom à l'image du territoire**.

Nous avons donc le plaisir de proposer aux habitants d'Annelles, Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne de contribuer au choix du nom du projet au travers du Jeu-Concours « Baptise ton parc éolien ».

### A GAGNER

**1<sup>er</sup> Prix : une montée en éolienne pour 2 personnes**

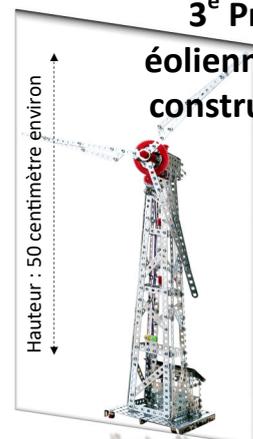
**2<sup>e</sup> Prix :  
éolienne à  
construire**



Retrouver l'ensemble des mentions légales au dos de ce document



**3<sup>e</sup> Prix :  
éolienne à  
construire**



### Coupon-Réponse

Nom\* : ..... Prénom\* : ..... N° téléphone\* : .....

Adresse\* : .....

Email\* : .....

**J'accepte le Règlement du Jeu-concours « Baptise ton parc éolien »** (cocher la case pour que le coupon soit valide)

**1<sup>ère</sup> proposition de nom :** .....

(Si besoin, vous pouvez ajouter une explication ou une justification pour le nom proposé au verso du coupon-réponse)

**2<sup>ème</sup> proposition de nom :** .....

(Si besoin, vous pouvez ajouter une explication ou une justification pour le nom proposé au verso du coupon-réponse)

Pour que le coupon soit valide, -1- tous les champs en gras doivent être complétés, -2- tous les champs doivent être lisibles.

# Mentions légales

## Extrait du règlement du Jeu-Concours

wpd onshore France organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 23/ 06 / 2019 au 03 / 08 /2019 minuit, ouvert à toute personne physique majeure, résidant sur les communes d'Annelles, de Ménil-Annelles et de Ville-sur-Retourne, dans la limite d'une participation par personne et par foyer fiscal, à l'exclusion des personnes ayant collaboré à la préparation du Jeu, ainsi que des salariés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées. Pour jouer, il suffit d'envoyer ce bulletin de participation préalablement et dûment rempli, ou papier libre comportant toutes les mentions obligatoires, par courrier à Jeu-Concours « Baptise ton parc éolien », wpd onshore France, 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, ou par courriel à [contact.est-rethelois@wpd.fr](mailto:contact.est-rethelois@wpd.fr).

Toutes les propositions reçues seront examinées par un premier jury, composé des maires des communes d'Annelles, Ménil-Annelles et Ville-sur-Retourne et de trois salariés de wpd onshore France. Après délibération, celui-ci sélectionnera trois propositions qui seront soumises au vote d'un second jury composé de l'ensemble des élus des Conseils municipaux des communes d'Annelles, de Ménil-Annelles et de Ville-sur-Retourne. Tout bulletin de participation incomplet ne sera pas pris en considération par les jurys.

Lots à gagner : une ascension au sommet d'une éolienne pour 2 personnes majeures, une éolienne à construire en petites briques plastiques et une éolienne métallique à construire.

## Dépôt légal du règlement

Le Règlement du Jeu est déposé auprès de l'étude SELARL VBP, Huissiers de Justice, située au 26 boulevard Jean Jaurès, 92100 Boulogne-Billancourt. Il est également consultable sur le site Internet [www.wpd.fr](http://www.wpd.fr) dans la rubrique actualités. Il est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande, par courrier à Concours « Baptise ton parc éolien », wpd onshore France, 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, ou par courriel à [contact.est-rethelois@wpd.fr](mailto:contact.est-rethelois@wpd.fr).

## Organisateur du Jeu-Concours

wpd onshore France, société par actions simplifiée, ayant son siège social 32-36 rue de Bellevue à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 497 765 123

## Protection des données personnelles

Les données à caractère personnel (signalées d'un astérisque\*) recueillies par wpd onshore France en qualité de responsable du traitement, dans le cadre de ce bulletin de participation, seront utilisées pour la mise à disposition des lots. Ces données sont nécessaires à la validité du bulletin de participation. Le défaut de communication de ces données aura pour seule conséquence la non prise en compte du bulletin de participation. Vous pouvez à tout moment conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 et au Règlement général sur la protection des données, vous opposer au traitement des informations vous concernant, y accéder et les faire rectifier en écrivant par lettre simple à l'adresse suivante : Jeu-concours « Baptise ton parc éolien », wpd onshore France, 32-36 rue de Bellevue, 92100 Boulogne-Billancourt, ou par courriel à [contact.est-rethelois@wpd.fr](mailto:contact.est-rethelois@wpd.fr).

---

### Coupon-réponse à envoyer avant le 03/08/2019 à minuit :

par courrier à :  
Jeu-Concours « Baptise ton parc éolien »  
wpd onshore France  
32-36 rue de Bellevue,  
92100 Boulogne-Billancourt

ou

par courriel :  
[contact.est-rethelois@wpd.fr](mailto:contact.est-rethelois@wpd.fr)  
Objet : Concours « Baptise ton parc éolien »

Justification de la 1<sup>ère</sup> proposition (facultatif) : .....

.....  
.....  
.....

Justification de la 2<sup>ème</sup> proposition (facultatif) : .....

.....  
.....  
.....